PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre, le 25/09/2023

OPÉRATION DE RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES À TROMELIN

Huit agents des Terres australes et antarctiques françaises en mission à Tromelin pendant un mois pour éradiquer la Souris grise et ainsi préserver les écosystèmes de l'île.

Dans le cadre du projet RECI (Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien), les Terres australes et antarctiques françaises ont mené durant tout le mois d'août une opération d'éradication de la Souris grise (*Mus musculus*) à Tromelin, dans les îles Éparses. La présence de la Souris grise impacte l'île par les pressions qu'elle engendre sur la régénération de la végétation et sur les communautés d'insectes, araignées, crustacés. Cette opération est financée par l'Union européenne dans le cadre du 11e Fond Européen de Développement (FED-PTOM).

Historiquement, l'île Tromelin a fait l'objet de deux introductions de mammifères : le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*) et la Souris grise. En 2005, une première campagne d'éradication des rongeurs a eu lieu et a permis de retirer avec succès la population de rats surmulots de l'île.

L'éradication des rats a rapidement bénéficié aux deux espèces d'oiseaux marins restantes sur l'île, le Fou à pieds rouges (*Sula sula*) et le Fou masqué (*Sula dactylatra*) dont les populations reproductrices se sont développées. Elle a également entraîné une augmentation de la couverture végétale herbacée qui est passée de 30 % à plus de 70 % (Le Corre et al. 2015). Plus de 20 ans après cette éradication, cinq nouvelles espèces d'oiseaux marins ont recolonisé l'îlot, la Gygis blanche (*Gygis alba*), le Noddi brun (*Anous stolidus*), la Sterne fuligineuse (*Onychoprion fuscatus*), le Puffin du Pacifique (*Ardenna pacifica*) et le Noddi à bec grêle (*Anous tenuirostris*). Aujourd'hui, l'île abrite 7 espèces d'oiseaux marins nicheurs totalisant plus de 6 000 couples chaque année alors qu'en 2005, l'île abritait 2 espèces totalisant moins de 400 couples.

Pendant tout le mois d'août, une équipe de 8 agents des Terres australes et antarctiques françaises ont relevé le défi d'éradiquer les Souris grises encore présentes sur l'île et ainsi de libérer Tromelin de tout rongeur introduit. L'équipe est restée 1 mois sur place, afin de mener à bien cette mission de restauration écologique.

Double objectif pour l'opération

L'objectif des projets de restauration des écosystèmes est de rétablir, autant que possible, les conditions naturelles de fonctionnement d'un écosystème. En effet, si les espèces présentes

Terres australes et antarctiques françaises

1, Rue Gabriel Dejean
97410 Saint-Pierre
communication@taaf.fr

naturellement sur l'île ont pu s'adapter aux conditions environnementales, parfois extrêmes, elles n'ont développé aucun mécanisme de défense suffisamment efficace contre la colonisation de mammifères venant de l'extérieur. Les mammifères introduits représentent donc une importante menace pour la biodiversité insulaire, ayant un impact direct sur la faune et la flore indigène via la prédation, la compétition pour les ressources et la destruction d'habitats sensibles. En outre, le risque d'introduction involontaire de souris depuis Tromelin vers les districts australs des Terres australes et antarctiques françaises est avéré. En effet, les contraintes logistiques amènent le *Marion Dufresne II* (navire ravitailleur des Terres australes et antarctiques françaises) à effectuer les missions de relève sur Tromelin plusieurs fois par an, lors des opérations portuaires[1] et du transit vers les îles australes. En complément de cette opération d'éradication, des mesures de biosécurité[2] sont donc mises en œuvre tout au long de la rotation du navire dans les Terres australes françaises afin d'éviter toute nouvelle introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Cette opération d'éradication de la Souris grise poursuit donc à la fois un objectif de conservation des écosystèmes de l'île Tromelin et un objectif de biosécurité face aux risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les îles Australes.

Une méthodologie adaptée au territoire

Compte tenu de la superficie de l'île Tromelin (1km^2), il a été choisi de mettre en place un protocole de traitement de l'île par épandage manuel[3] de rodonticide[4]. L'opération a été réalisée en août, période favorable, car les ressources alimentaires pour les souris sont moindres et leur reproduction est ralentie. Pour aider à la réalisation des épandages, un quadrillage de l'île a été réalisé en début de mission avec l'installation de près de 7000 piquets colorés pour matérialiser des quadrats de traitement de 10x10 mètres. L'installation de la grille a été primordiale pour le bon déroulé de l'opération, servant de repère pour l'épandage, et ainsi garantir un traitement homogène de l'intégralité de l'île. L'opération a été réalisée en 2 épandages manuels de granulés de rodonticide à base d'anticoagulant espacés de dix jours. En complément de cet épandage au sol, les bâtiments et infrastructures de la base ont été traités de façon plus ciblée par la mise en place de stations d'appâtage. Un traitement des cocotiers a été assuré avec des blocs rodonticides sous forme de « bolas [5]».

Actuellement, un suivi post-éradication est en cours. Ce suivi permet de vérifier l'absence des souris et d'opérer au besoin des interventions complémentaires. Un suivi sur le long terme est également engagé, pour évaluer l'évolution du milieu naturel par rapport à l'état initial de l'environnement. Plusieurs mois de suivi seront nécessaires avant de valider le succès de l'éradication de la Souris grise à Tromelin.

[1] Opération portuaire (OP) : synonyme de rotation, elles sont au nombre de 4 par an dans les îles Australes (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam). Les OP sont assurées par le navire ravitailleur des Terres australes et antarctiques françaises, le *Marion Dufresne II.*

[2] Biosécurité : ensemble de mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques d'introduction et de dissémination d'espèces exotiques dans les écosystèmes qui en sont exempts.

[3] Epandage manuel : action de répandre au sol des granulés de rodonticide à la main.

[4] Rodonticide : Un produit rodonticide est une substance active ou une préparation ayant la propriété d'éliminer des rongeurs.

[5] Bolas : deux blocs de rodonticide reliés à l'aide d'un lien de 20cm en sisal.

Terres australes et antarctiques françaises

1, Rue Gabriel Dejean
97410 Saint-Pierre
communication@taaf.fr

A PROPOS :

Les Terres australes et antarctiques françaises

Les Terres australes et antarctiques françaises sont formées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux Terres australes et antarctiques françaises depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa, et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) des Terres australes et antarctiques françaises, de 2,3 millions de km^2 soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale. Territoire sans population permanente ni élus, les Terres australes et antarctiques françaises sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique, de préservation de la biodiversité, et de logistique. La grande diversité des missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, nécessitent la mise en oeuvre par les Terres australes et antarctiques françaises d'une chaine logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, le *Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Tromelin

Tromelin, petite île corallienne plate d'un kilomètre carré, entourée de fonds de 4 000 mètres de profondeur, est la seule des îles Eparses à ne pas être localisée dans le canal du Mozambique. Elle se situe à environ 560 km au nord de La Réunion. Ses dimensions sont d'environ 1 600 m de long sur 700 m de large et sa forme rappelle une amande. La petite taille de Tromelin et les conditions environnementales particulièrement hostiles (forte salinité, vents violents, passage régulier de cyclones, recouvrement possible de l'île par les vagues pendant les houles cycloniques, etc.) expliquent la grande homogénéité écologique de l'île et sa faible biodiversité terrestre relativement aux autres îles Éparses. La flore se compose principalement d'herbacées et d'arbustes peu denses. La faune est constituée de colonies abondantes d'oiseaux marins (Fous masqués, Fous à pieds rouges et Sternes blanches) et de tortues vertes qui viennent en nombre pondre sur les plages de l'île (environ 1 000 femelles par an).

Projet RECI

Dans le cadre du 11ème FED PTOM région océan Indien, les Terres australes et antarctiques françaises sont en charge de la mise en œuvre du projet RECI (Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien) dans les Terres australes françaises et les iles Éparses impliquant un partenariat régional avec Mayotte. Ce programme vise 3 résultats, à savoir :

- le renforcement des réseaux régionaux de surveillance et d'observation des écosystèmes : ce volet permettra d'acquérir des connaissances en assurant un suivi écologique des sites. Il donnera également l'occasion de mesurer les impacts du projet par rapport à l'état initial évalué au démarrage. Enfin, il sera l'occasion d'un partage sur les méthodologies et protocoles mis en place avec les partenaires techniques régionaux et internationaux ;
- la réalisation de projets collaboratifs et démonstratifs de restauration des écosystèmes, notamment sur les sites pilotes du projet avec la lutte contre les rats et les chèvres sur l'île Europa, contre les souris, rats et chats sur l'île Amsterdam, ainsi que les rats sur l'îlot Mbouzi à Mayotte ;
- la mise en place ou le renforcement de stratégies de biosécurité : afin d'éviter la recontamination des sites restaurés ou l'extension des mammifères introduits sur le reste des territoires, la biosécurité sera planifiée à long terme à travers une stratégie territoriale. Des mesures concrètes seront adaptées à chaque site, avec l'appui de l'ensemble des services des Terres australes et antarctiques françaises.

Le projet RECI est mis en œuvre autour d'un sujet d'intérêt commun aux partenaires : la restauration écologique des écosystèmes insulaires menacés et en particulier la lutte contre l'impact des mammifères introduits.

En savoir plus sur le projet RECI : https://taaf.fr/missions-et-activites/protection-de-lenvironnement/actions-de-terrain-et-programmes-menes/projet-reci/

Bibliographie :

Le Corre M., Danckwerts D.K., Ringler D., Bastien M., Orlowski S., Morey Rubio C., Pinaud D. & Micol T. 2015. Seabird recovery and vegetation dynamics after Norway rat eradication at Tromelin Island, western Indian Ocean. Biol. Conserv. 185 : 85-94

Terres australes et antarctiques françaises

1, Rue Gabriel Dejean
97410 Saint-Pierre
communication@taaf.fr